

Ensemble, pour une mobilisation inédite dans le cinéma !

Depuis des années, les Monteurs associés dénoncent le niveau insuffisant des salaires de l'équipe montage au regard des responsabilités qui sont les siennes et constatent les inégalités de traitement par rapport aux techniciens du tournage tant dans le secteur cinéma que de l'audiovisuel, que ce soit pour les heures supplémentaires ou les indemnités de repas et de transport.

En 2011, lors de la négociation de la convention collective du cinéma, notre mobilisation a porté quelques fruits : notre courrier aux partenaires sociaux a entraîné la signature massive de la pétition « l'Appel des monteurs » et abouti à une mince avancée concernant nos salaires. Mais seul le salaire du chef monteur cinéma a été réévalué, alors que nous demandions l'augmentation des salaires de toute la branche montage, sur la base de l'alignement du minimum conventionnel du chef monteur cinéma sur celui du chef opérateur du son. En revanche nous n'avons rien obtenu pour les indemnités repas et la prise en compte réelle des heures supplémentaires. Nous n'avons cessé depuis la signature de la CCC (convention collective du cinéma) de demander le réexamen de nos revendications, sans résultat.

Il y a deux ans, les mixeurs, bruiteurs et monteurs son cinéma, durement touchés par les délocalisations, se sont mobilisés à leur tour. Leurs revendications ont été portées devant les syndicats de producteurs et LMA a réaffirmé les siennes. Devant le silence assourdissant des producteurs, une première action a été menée en avril dernier : un arrêt de travail d'une demi-journée et une délégation (dont nous faisons partie) reçue lors de la réunion de la CMP (commission mixte paritaire chargée du suivi de la CCC). Aucune réponse valable n'a été apportée par les syndicats de producteurs.

Le 16 janvier dernier, les mixeurs, bruiteurs et monteurs son se sont à nouveau et fortement mobilisés lors d'une journée de grève très suivie. Sans réponses des producteurs, ils envisagent de nouveaux appels à la grève avant le festival de Cannes, qui pourraient impacter de nombreux films en finitions.

Nous, monteuses et monteurs, serons-nous en reste ? Est-il juste que nous soyons les chefs de postes les moins bien payés ? Est-il normal que les assistantes et assistants monteurs soient embauchés de façon de plus en plus précaire, à la journée, voire à l'heure ? Nos conditions de travail se sont-elles améliorées ?

Nous ne le pensons pas. C'est pourquoi nous appelons tous les monteurs et toutes les monteuses à une grève début avril, menée en commun avec nos collègues de l'après tournage. Ce mouvement peut avoir un impact réel : dans l'unité nous pouvons chacun à notre poste arrêter notre travail pour faire entendre nos voix et démontrer ainsi clairement que sans nous, monteurs, monteuses, bruiteurs, mixeurs, les films ne peuvent pas se faire.

Nous réitérons nos demandes : augmentation des minima conventionnels pour tous les postes du montage, paiement d'indemnités repas et de transport décentes et organisation de la prise en compte de nos heures supplémentaires. Sachons que si nous gagnons dans le secteur du cinéma, nous aurons un levier pour gagner aussi dans celui de l'audiovisuel.